

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2020

PJL DÉLAIS D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES - (N° 3584)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL3

présenté par
Mme Kamowski, rapporteure

ARTICLE 2

Après la référence :

« article 1^{er} »,

insérer les mots :

« de la présente loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.